APPEL À PROJETS

Activités célébrant le vivre-ensemble dans le cadre du plan d'action en immigration

Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

1. Contexte et objectifs

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, dans le cadre de son plan d'action en immigration, s'engage à promouvoir le vivre-ensemble et la cohésion sociale en soutenant des initiatives favorisant les échanges interculturels. Dans cet esprit, nous lançons un appel à projets pour la réalisation d'activités visant à célébrer la diversité et à renforcer les liens entre les différentes communautés de notre ville. Cet appel à projets vise à financer des activités qui encouragent la rencontre, l'échange et la compréhension interculturelle, afin de bâtir une communauté inclusive, dynamique et solidaire.

Objectifs spécifiques :

- Promouvoir la diversité culturelle comme richesse collective;
- Encourager les dialogues interculturels afin de favoriser la rencontre entre les citoyens de différentes cultures;
- Renforcer la participation citoyenne à des activités encourageant le vivre-ensemble;
- Créer des espaces d'échange qui permettent de partager les valeurs de respect, d'inclusion et de solidarité;
- Viser une participation d'au moins 50 personnes dont un maximum de 50% de personnes issues de l'immigration.

2. Critères d'admissibilité

- Être un organisme à but non lucratif (OBNL) admis par la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;
- Se dérouler sur le territoire de Saint-Jean-sur-Richelieu;
- S'inscrire dans une perspective d'inclusion et de vivre-ensemble;
- Être ouvert et accessible à l'ensemble de la population (gratuit);
- Être un projet clé en main, sans soutien municipal;
- Respecter les règles municipales en matière de sécurité, de bruit et d'utilisation des espaces publics s'il y a lieu;
- Se réaliser avant le 30 novembre 2025.

Notez que les projets à caractères religieux ou politiques ne seront pas admissibles.

3. Types d’activités financées

Les projets proposés peuvent prendre différentes formes, notamment :

- Événements culturels (spectacles, expositions, projections de films, etc.);
- Activités sportives ou récréatives inclusives;
- Projets éducatifs visant la sensibilisation à la diversité culturelle (en dehors des heures de classe);

Important : tout événement culturel proposé devra prévoir de l’animation, un ou des temps d’arrêt pour laisser place à l’échange interculturel entre les participants.

4. Critères d'évaluation

Les projets seront évalués en fonction des éléments suivants :

- Pertinence par rapport aux objectifs de l'appel;
- Caractère innovant et originalité des activités proposées;
- Impact attendu sur le vivre-ensemble local;
- Capacité de l'organisme à mener à bien le projet (expérience, ressources, partenariats);
- Viabilité financière et clarté du budget.

5. Modalités de financement

- Le projet sélectionné pourra bénéficier d'un financement de 15 000$;
- Le financement pourra couvrir les coûts liés à l'organisation, l’animation, la logistique, la communication et la promotion des activités.

6. Processus de soumission

Les organismes intéressés doivent soumettre leur proposition avant le 12 mai 2025 en fournissant :

- Une description détaillée du projet (objectifs, activités prévues, calendrier de réalisation);
- Un budget prévisionnel détaillé et réaliste;
- Les partenariats envisagés, le cas échéant;
- La présentation de l'organisme (mission, réalisations pertinentes);
- Une lettre d’intention signée par la direction de l’organisme.

Le dossier complet doit être transmis avant le 12 mai 2025 à l'adresse courriel suivante dev@sjsr.ca

7. Reddition de compte

L'organisme doit fournir à la fin de la réalisation du projet:

- Un rapport d'activité spécifique au projet décrivant chacune des étapes de réalisation, les résultats obtenus, dont le taux de participation et des photos de l'événement;
- Un rapport financier spécifique au projet décrivant l'utilisation des sommes municipales.

8. Calendrier

- **Date limite de dépôt des candidatures** : 12 mai 2025
- **Annonce des projets retenus** : 16 mai 2025
- **Période de réalisation des projets** : doit se dérouler avant le 30 novembre 2025

9. Informations complémentaires

Pour toute question relative à cet appel à projets, veuillez communiquer avec :

Pierre-Aurélien Levallois
Commissaire au développement économique
p.levallois@sjsr.ca

Nous vous invitons à contribuer à faire de Saint-Jean-sur-Richelieu une ville ouverte, inclusive et dynamique, où chaque citoyen trouve sa place.